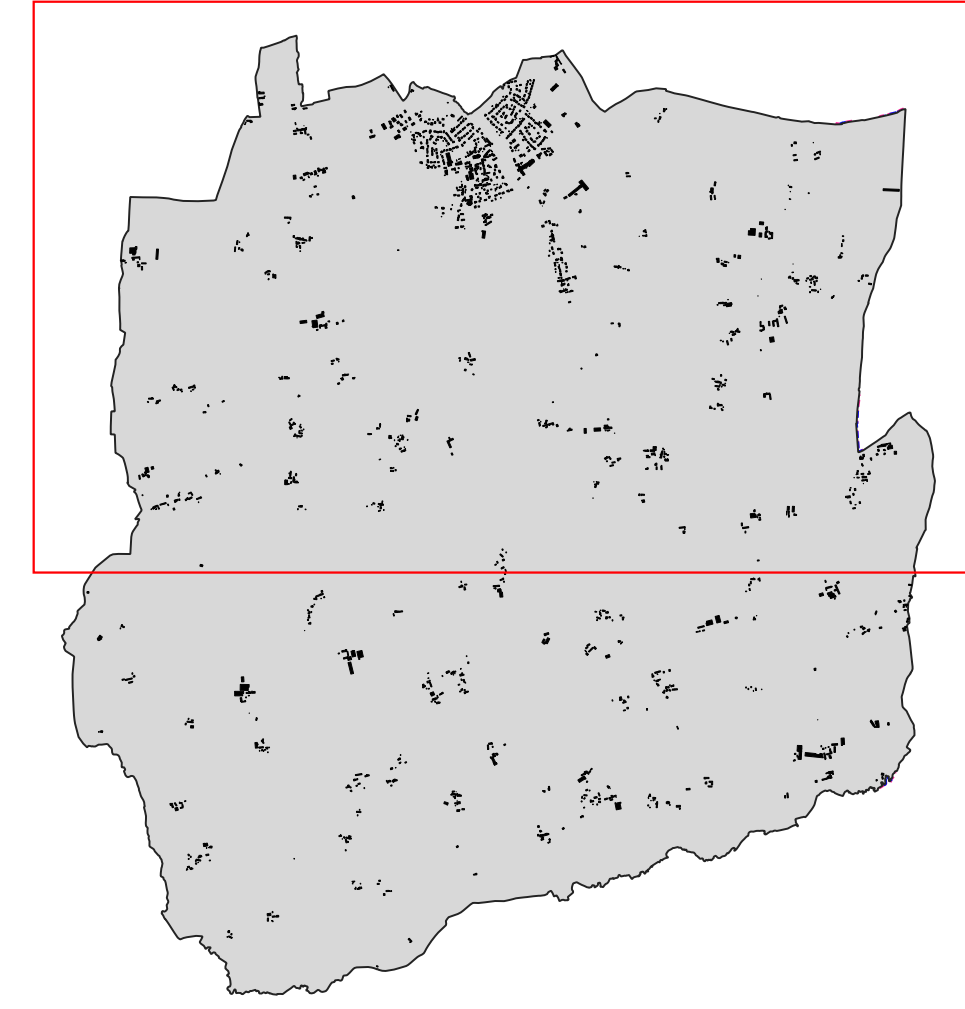


BAGUER-MORVAN

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

N° 5. Plan de zonage - Planche A



LÉGENDE

ZONES URBAINES

- UC - Centre-bourg
- UE - Extensions pavillonnaires
- UL - Equipements collectifs
- UA - Activités économiques

ZONES À URBANISER

- 1AUe - À vocation principale d'habitat
- 1AUL - À vocation principale d'équipements
- 1AUA - À vocation principale d'activités

ZONES AGRICOLES

- A - Espace agricole
- AI - STECAL à vocation économique

ZONES NATURELLES

- N - Espace naturel
- NL - STECAL à vocation touristique et de loisirs

PRESCRIPTIONS DIVERSES

- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Centralité commerciale (L.151-16 du CU)

Marges de recul depuis l'axe de la voie

- 50 mètres - Usage d'habitation
- 25 mètres - Autres usages

SECTEURS DE RISQUES OU DE POLLUTIONS

- Secteur d'information sur les sols

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE

Protection environnementale

- Élément de paysage (L.151-23 du CU) - Haie
- Espace boisé classé (L.113-1 du CU) - Boisement
- Zone humide - Inventaire 2009 - SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

Protection architecturale

- Changement de destination d'un bâtiment agricole (L.151-11 du CU)
- Élément de paysage (L.151-19 du CU) - Bâti

SERVITUDES PARTICULIÈRES

- Préservation des commerces (L.151-16 du CU)
- Emplacement réservé (L.151-16 du CU)
- PDIPR - Liaison douce à conserver, à modifier ou à créer (L.151-38 du CU)
- Zone de protection du PLU au titre de l'archéologie

INFORMATIONS DIVERSES

- Limite communale
- Cours d'eau
- Plan d'eau

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie (m²)	Parcelle
1	Aire de covoiturage	Commune	2 850	AC 103 (en partie), AC 104 (en partie)
2	Elargissement d'un chemin	Commune	298	A 296 (en partie)
3	Aménagement de la vallée en espace de loisirs	Commune	15 710	AB 201, AB 202, AB 225, AB 366, AB 555, AB 556, AB 557, AB 558, AB 559, AC 83, AC 84, AC 85, AC 86
4	Aire de covoiturage	Commune	1 250	D 714, D 749

Echelle : 1/5 000
Date d'arrêt du PLU : 13 mars 2023
Date d'approbation du PLU : 29 janvier 2024

L'Atelier d'Ys
36 rue du Tréfilé
35520 La Motte
02.99.66.67.81

